



LE PAIN ET LE VIN

DE LA

CENE DU SEIGNEUR.

SERMON XV.

Pour la Communion

Sur ces paroles

de la 1. aux Corinth. Chap. 11. v.
26. 27. 28. & 29.

Toutes les fois que vous mangerez de ce pain, & que vous boirez de cette coupe, vous annoncerez la mort du Seigneur jusques à ce qu'il vienne.

C'est pourquoi quiconque mangera de ce pain, ou boira de la coupe du Seigneur indignement, sera coupable du Corps & du Sang du Seigneur.

Que chacun donc s'examine soi mé-

A 4

me,

me, & qu'ainsi il mange de ce pain,
& boive de cette coupe.

Car celui qui en mange, & qui en
boit indignement, mange & boit sa
condamnation, ne discernant point le
Corps du Seigneur.

MES FRERES BIEN AIMEZ EN J. C. N. S.



ORS que Dieu voulut dé-
livrer les Israélites de la ty-
rannie de Pharaon, il leur
ordonna de sacrifier un
Agneau, & d'en mettre le
Sang sur les deux pôteaux & sur le
surseuil de la porte des maisons où ils
le mangeroient; afin que lors qu'il
passeroit sur l'Egypte pour y exercer
ses jugemens, il vît le sang qui seroit
pour signe sur leurs maisons, & qu'il
passât par dessus sans les détruire.

Mais en même tems il leur com-
manda deux choses dignes d'une par-
ticulière considération. La première,
de célébrer à jamais la mémoire de ce
jour-là. Ce jour, leur dit-il, vous sera
en mémorial: vous le célébrerez pour
Fête solennelle à l'Eternel en vos âges.
Lors que vos enfans vous diront; Que
signifie ce Service ici? Vous leur répon-
drez: c'est le Sacrifice de la Pâque à
l'Eter-

*l'Eternel, lequel passa en Egypte par
dessus les maisons des enfans d'Israel,* Serm. XV.
*lors qu'il frapa l'Egypte, & qu'il con-
serva nos maisons. La seconde, de man-
ger l'Agneau de Pâque avec des pains
sans levain, & avec des herbes amères,
Dieu voulant que durant sept jours,
ils ôtassent toute sorte de levain de leurs
maisons; & que si durant ce tems-là
quelqu'un mangeoit du pain levé, il
fût retranché d'Israel. Exod. Ch. 12.*

Cét Agneau, mes chers Frères,
étoit le type de Jesus Christ, l'Agneau
de Dieu, qui ôte le péché du Monde.
C'est par son Sang qu'il nous a délivrez
de la tyrannie du Pharaon mystique,
qui est le Diable. C'est par sa mort
qu'il nous a rachettez de la mort & de
la malédiction éternelle.

Mais en même tems nôtre Seigneur
nous a aussi ordonné deux choses bien
importantes. La première, c'est de cé-
lébrer à jamais la mémoire de sa Passion,
en participant à sa Sainte Cène, qui
est le Mémorial de sa mort. Et la se-
conde, d'y participer avec des pains
sans levain & avec des herbes amères,
c'est-à-dire, avec des cœurs repurgez
de corruption & de malice, & avec
une vive douleur d'avoir offensé Dieu
par nos péchez, de peur que si nous

Serm. XV. y participions indignement, nous ne prissions nôtre propre condamnation, au lieu d'être faits participans du Salut qu'il nous a acquis par ses souffrances.

Les Corinthiens commençoient déjà à corrompre à quelque égard ce S. Sacrement. Mais Saint Paul les ramene à l'institution de Jesus Christ, de laquelle nous ne devons jamais nous éloigner. *J'ai reçeu du Seigneur, leur dit-il, ce que je vous ai aussi baillé: c'est que le Seigneur Iesus, la nuit qu'il fut trahi prit du pain, & ayant rendu graces, le rompit, & dit; Prenez, mangez; ceci est mon Corps qui est rompu pour vous: faites ceci en commémoration de moi. De même aussi après le Soupé il prit la coupe, disant; cette coupe est la Nouvelle alliance en mon Sang: faites ceci, toutes les fois que vous en boirez, en commémoration de moi.*

Après quoi dans nôtre Texte il leur marque plus expressément la fin pour laquelle Jesus Christ a institué sa Sainte Cène, & la sainte précaution avec laquelle nous devons nous disposer à y participer. *Car, dit-il, toutes les fois que vous mangerez de ce pain, & que vous boirez de cette coupe, vous annoncerez la mort du Seigneur jusques à ce qu'il vienne. C'est pourquoi qui-*
con-

conque mangera de ce pain, ou boira de la coupe du Seigneur indignement, sera coupable du Corps & du Sang du Seigneur. Que chacun donc s'examine soi-même, & qu'ainsi il mange de ce pain & boive de cette coupe. Car celui qui en mange & qui en boit indignement, mange & boit sa condamnation, ne discernant point le Corps du Seigneur.

Dans ces paroles, avec l'assistance du Saint Esprit, que nous avons implorée, & que nous implorons encore de tout nôtre cœur, nous confiderons I. la matière de ce Sacrement, qui est du pain & la coupe du Seigneur. II. La fin pour laquelle il a été institué, c'est a fin que nous annoncions la mort du Seigneur jusques à ce qu'il vienne. III. Le malheur de ceux qui y participent indignement, c'est qu'ils se rendent coupables du Corps & du Sang du Seigneur; qu'ils mangent & boivent leur condamnation, ne discernans point le Corps du Seigneur. IV. Et enfin la sainte précaution, avec laquelle chacun doit s'y préparer, c'est que chacun doit s'examiner soi-même.

Dieu veuille, mes chers Frères, que nous méditions ces choses avec une religieuse application, afin que comprenant bien le mystère & l'excellence de

de

Serm. XV.

de la Cène du Seigneur, & nous approchans de sa sainte Table avec de saintes dispositions; nous y trouvions le Salut & la consolation de nos ames.

I.

A l'égard de la matière de ce Sacrement, ce que nous y recevons, est du pain & la coupe du Seigneur, ou le vin qui est dans la coupe du Seigneur. Toutes les fois, dit Saint Paul, que vous mangerez de ce pain, & que vous boirez de cette coupe... Quiconque mangera de ce pain, ou boira de la coupe du Seigneur indignement... Que chacun s'examine soi-même, & qu'ainsi il mange de ce pain, & boive de cette coupe. Il paroît donc par-là qu'après la consécration le pain est toujours du pain; puisque nous venons de voir que l'Apôtre dit par trois fois, que ce que nous mangeons dans la Sainte Cène, est du pain. Il nous enseigne la même chose dans la même Épitre aux Corinthiens Chap. 10. v. 16. & 17. où parlant aussi de la Sainte Cène, d'un côté, il dit que ce que nous y rompons, est du pain, laquelle fraction ne se fait qu'après que le pain a été béni & consacré; le pain, dit-il, que
nous

nous

nous rompons: & de l'autre, il nous dit que nous sommes tous participans d'un même pain. En effet selon l'institution de Jesus Christ & la doctrine de ses Apôtres, les pièces du pain qui est rompu, doivent être distribuées à tous les Fidèles, afin qu'ils soient tous participans d'un même pain, qui représente Jesus Christ; pour marquer qu'ils sont tous unis en Jesus Christ & à Jesus Christ, & qu'ils sont tous participans du salutaire fruit de son Sacrifice.

De même le vin est toujours du vin après la consécration; & en effet dans Saint Matthieu Chap. 26. v. 29. Jesus Christ après avoir consacré le pain & le vin de la Sainte Cène, & les avoir distribués à ses Disciples, dit à l'égard de ce qui étoit dans la coupe consacrée; *je vous dis que je ne boirai plus de ce fruit de vigne ici, jusques à ce que je le boirai nouveau avec vous au Royaume de mon Père.* Où nous voyons que Jesus Christ appelle du fruit de la vigne, ce qu'il avoit consacré dans la coupe, & qu'il avoit donné à ses Disciples; pour leur marquer bien expressément, que c'étoit toujours du vin.

Pourquoi donc, me direz-vous,
Jesus

Serm. XV.

Jesus Christ parlant du pain qu'il avoit béni & rompu, dit-il ; *Ceci est mon Corps, qui est rompu pour vous?* 1. Corinth. Ch. 11. v. 24. Et pourquoi parlant du vin, qui avoit été versé dans la coupe, & qu'il avoit aussi béni, dit-il ; *Ceci est mon Sang, le Sang du Nouveau Testament, lequel est répandu pour plusieurs?* Marc Ch. 14. v. 24. C'est, Mes chers Frères, que le pain, qui est rompu dans la S. Cène, représente le Corps de Jesus Christ, qui a été rompu & crucifié pour nous ; que le vin, qui est versé dans la coupe, représente son Sang qui a été versé sur la Croix pour l'expiation de nos péchez ; & qu'il n'y a rien de plus commun, que la coûtume de donner à un signe ou à une image, le nom de la chose qu'elle représente. Ainsi lorsque nous voyons un portrait qui représente le Roi, nous disons ; C'est le Roi. Lors que nous voyons une peinture qui représente quelque Ville ou quelque Château ; nous disons ; C'est une telle Ville, c'est un tel Château. Lors que nous voyons une Carte, qui représente quelque Royaume ou quelque Province, nous disons ; C'est un tel Royaume, c'est une

une

une telle Province; quoique cela n'en soit que la figure & la représentation. Serm. XV.

C'est selon ce même stile, si commun entre les hommes, que dans la Génèse Chap. 17. v. 10. & 13. la *Circumcision* est appelée *l'Alliance de l'Eternel*, parce qu'elle en étoit le *Signe*, le *Sceau* & le *Mémorial*. Dans l'Exode Chap. 12. & ailleurs l'Agneau, qui étoit sacrifié dans le Sacrement de la Pâque, est souvent appelé *Pâque*, qui est un terme Hébreu signifiant, *passage*; parce qu'il étoit le *Signe* & le *Mémorial* du passage de l'Ange sur l'Egypte, où il tua les Premiers-nez des Egyptiens; au lieu qu'il épargna le Peuple de Dieu. Dans l'Épître à Tite Ch. 3. v. 5. le *Baptême* est appelé *le lavement de nôtre regeneration*; parce qu'il est le *Signe* & le *Sceau* du lavement de nos ames; & de nôtre régénération spirituelle: car ce n'est pas l'eau du Baptême, qui nous *lave* de nos péchez; mais le Sang de Jesus Christ, qui est représenté par cette eau matérielle. Ce n'est pas non plus l'eau du Baptême, qui nous *regénere*; mais le Saint Esprit, qui est aussi représenté par cét eau, & qui accompagne le

Ba-

Serm. XV.

Baptême de son efficace. Dans la I. aux Corinth. Ch. 11. v. 25. *la coupe de la S. Cène est aussi appelée, la Nouvelle Alliance*, parce qu'elle en est le Signe, le Sceau, & le Mémo-rial.

Il faut même remarquer que toutes les fois que le Saint Esprit veut dire qu'une chose en signifie ou en représente une autre, il dit qu'elle *est* cette chose-là, quoiqu'elle n'en soit que le Signe & la représentation. Ainsi dans la I. aux Corinth. Ch. 10. v. 4. il est dit que *la pierre du désert étoit Christ*, pour dire qu'elle représentoit Christ. Dans la Génèse Ch. 40. v. 12. il est dit que *les trois Sarmens du Songe de l'Echanson de Pharaon étoient trois jours*, pour dire qu'ils signifioient trois jours. Dans le v. 13. il est ajouté que *les trois corbeilles de celui du Panetier étoient aussi trois jours*, pour dire qu'elles signifioient aussi trois jours. Dans le Ch. 41. v. 26. il est dit que *les sept vaches du Songe de Pharaon étoient sept ans*, pour dire qu'elles signifioient sept ans. Dans le même Verset il est ajouté que *les sept épics de son second Songe étoient aussi sept ans*, pour dire qu'ils signifioient aussi sept ans. Dans Ezéchiél

Ch.

Ch. 37. v. 11. il est dit que *les os secs* de la Vision de ce Prophète étoient toute la Maison d'Israel, pour dire qu'ils représentoient toute la Maison d'Israel. Dans le Livre de Daniel Ch. 2. v. 38. il est dit que Nebucadnetsar étoit la tête d'or de la Statuë qu'il vit en songe, pour dire qu'il étoit représenté par la tête d'or. Dans l'Apocalypse Ch. 1. v. 20. il est dit que *les sept Etoiles*, qui étoient en la main droite de Jesus Christ étoient les sept Anges des sept Eglises de l'Asie, pour dire qu'elles représentoient les sept Anges, c'est-à-dire, les sept Pasteurs des sept Eglises de l'Asie. Dans le même Verset il est dit que *les sept Chandeliers* étoient les sept Eglises, pour dire qu'ils représentoient les sept Eglises. Dans le Ch. 17. v. 9. il est dit que *les sept têtes* de la Bête sont sept Montagnes, pour dire qu'elles représentent sept Montagnes. Dans le Vers. 10. il est dit qu'elles sont aussi sept Rois, pour dire qu'elle représentent aussi sept Rois. Dans le Vers. 12. Il est dit que *les dix cornes* sont dix Rois, pour dire qu'elles représentent dix Rois. Nous voyons la même chose dans un grand nombre d'autres passages des Divines Ecritures.

III. Partie.

B

D'un

Serm. XV.

D'un autre côté, dans la Génèse Ch. 33. v. 20. l'*Autel* que Jacob bâtit près de Sichem, est appelée, *Dieu, le Dieu d'Israel*, pour dire un Mé-morial de l'Eternel; le Dieu d'Israel. Dans l'Exod. Ch. 17. v. 15. celui que Moÿse bâtit après la défaite des Hamalekites, est aussi appelé, *l'Eternel ma bannière*, pour dire, un Mé-morial de l'Eternel, qui avoit fait remporter à son Peuple la victoire sur ses ennemis. Dans le Livre des Ju-ges Ch. 6. v. 24. celui que Gedeon bâtit aussi, est appelé, *l'Eternel de paix*, pour dire, un Mé-morial de l'E-ternel, qui donnoit la paix & le re-pos à son Peuple.

Il est donc aisé de comprendre que lors que Jesus Christ nous dit du pain, qui est rompu dans sa S. Cène, que c'est son Corps rompu pour nous; & du vin, qui est versé dans la cou-pe; que c'est son Sang versé pour nôtre Salut; il ne veut dire autre chose si ce n'est, que ce pain rompu nous représente son Corps rompu & crucifié pour nous; que ce vin versé nous représente son Sang versé sur la Croix pour l'expiation de nos pé-chez; & qu'ainsi ce Sacrement est le Sacré Mé-morial de la mort qu'il a
fou-

soufert pour nous rachetter de la mort & de la malédiction éternelle. Serm. XV.

En effet dans la suite de nôtre Texte nous verrons, s'il plait au Seigneur, qu'il a institué ce Saint Sacrement, afin que nous fassions la commémoration de sa mort jusqu'à ce qu'il vienne.

Cette vérité nous est confirmée dans un grand nombre d'autres passages de l'Écriture, qui nous assurent que Iesus Christ n'est plus sur la Terre, à l'égard de son humanité. Car dans Saint Matthieu Chap. 26. v. 11. Iesus Christ dit à ses Disciples; *Vous aurez toujours les pauvres avec vous, mais vous ne m'aurez pas toujours.* Dans Saint Jean Chap. 16. v. 28. il leur dit; *je laisse le Monde, & je m'en vais au Père.* En effet dans le Livre des Actes Chap. 1. v. 9. il est dit qu'il est monté au Ciel. Dans le Ch. 3. v. 21. le Saint Esprit nous enseigne qu'il faut que le Ciel le contienne jusqu'au rétablissement de toutes choses. Dans la 2. aux Corinthiens Chap. 5. v. 6. il nous dit que pendant que nous sommes sur la Terre, nous sommes absens du Seigneur. Dans l'Épître aux Hébreux Chap. 8. v. 1. & 4. il est dit que maintenant il est assis à la droite du trône de la Majesté de Dieu aux

B 2 Cieux;

Serm. XV.

Cieux ; & que s'il étoit encore sur la Terre, il ne seroit pas même Sacrificateur. Dans le Chap. 10. v. 12. il est dit qu'ayant offert un seul Sacrifice pour les péchez, il est assis pour toujours à la droite de Dieu. En-un-mot dans Saint Matthieu Chap. 24. v. 23. & suivans Iesus Christ nous avertit expressément, que lors qu'on nous diroit, comme on le fait à toute heure ; Le Christ est ici, ou il est là ; il est dans le desert, où les Moines ont fait une infinité de lieux de dévotion ; ou il est dans les cabinets ; nous ne devons pas le croire.

Ce n'est pas tout : dans l'Épître aux Ephésiens Ch. 3. v. 17. l'Apôtre nous dit que *Christ habite dans nos cœurs par la foi*. Il ne dit pas qu'il habite dans nos ventres, mais *dans nos cœurs*. Il ne dit pas que ce soit par la bouche de nos corps que nous l'y recevons, mais *par la foi*, qui est la bouche de nos âmes. *Christ, dit-il, habite dans vos cœurs par la foi*. Nous voyons aussi dans S. Jean Ch. 6. v. 63. que Iesus Christ parlant de la Communion que nous devons avoir avec lui, pour avoir la vie éternelle, dit que *c'est l'Esprit qui vivifie, & que la chair ne sert de rien à cet égard*. Sa Chair a bien été né-
ces-

cessaire pour être offerte à Dieu sur la Croix en Sacrifice , pour l'expiation de nos péchez. Mais aujourd'hui que ce grand Sacrifice a été déjà offert, & qu'il s'agit seulement d'être unis à Iesus Christ , pour avoir part au Salut qu'il nous a acquis par son obéissance & par sa mort ; sa chair n'est plus nécessaire à cet égard, mais son Esprit. En effet, mes chers Frères, c'est ce Divin Esprit, qui produit en nous la foi, par laquelle nous embrassons Iesus Christ comme le Sauveur du Monde, & nous unissons à lui ; & c'est aussi ce Divin Esprit, qui est le sacré lien, par lequel Iesus Christ lui même s'unit à nous. De sorte que devenans par-là ses membres mystiques, & étant considérez devant Dieu comme un même corps avec lui, tout ce qu'il a fait & souffert pour nous, nous est imputé, comme si nous l'avions fait & souffert nous-mêmes. Alors sa mort nous est imputée, comme si nous l'avions nous-même soufferte ; & nous sommes revêtus de sa parfaite justice, comme si nous avions nous mêmes parfaitement accompli la Loi de Dieu. En même tems c'est ce Divin Esprit, qui nous régénere, qui nous fortifie, qui nous conduit, qui nous console, qui est l'Esprit de nôtre adoption,

Serm. XV.

Serm. XV.

par laquelle nous sommes faits les enfans de Dieu; & qui est en nous le principe de l'immortalité, & l'arrhe de nôtre héritage Céleste.

On peut ajoûter à tout cela, que dans Saint Luc. Chap. 24. v. 39. Jesus Christ pour prouver la réalité de son Corps après sa resurrection, dit à ses Disciples; *Voyez mes mains & mes piez; car je suis moi-même: tâtez-moi, & voyez; car un esprit n'a ni chair ni os, comme vous voyez que j'ai.* Ce qui nous apprend que le Corps de Jesus Christ a des mains, des piez, de la chair, & des os; & qu'on peut les voir & les toucher. Puis donc que dans le Sacrement de la Sainte Cène nous ne voyons & ne touchons rien de semblable, c'est une preuve évidente, selon le propre témoignage de Jesus Christ, que ce n'est pas son Corps. Aussi est-il fort remarquable que dans tout le Nouveau Testament nous ne voyons aucun Commandement d'adorer le Sacrement de la Sainte Cène, ni aucun exemple qu'on l'ait jamais adoré.

En effet nos propres sens, c'est-à-dire, nôtre Vuë, nôtre Odorat, nôtre Gout, & nôtre Attouchement ne nous déposent-ils pas unanimement, que

que

que ce que nous recevons dant la S. Cène, est du pain & du vin, selon le témoignage de l'Écriture? Et puisque nous voyons clairement que c'est toujours du pain & du vin; que nous flairons que c'est du pain & du vin; que nous goûtons que c'est du pain & du vin; que nous touchons que c'est du pain & du vin; & que ce témoignage unanime de nos sens est conforme à un grand nombre de passages de la Parole de Dieu, qui nous disent la même chose, comme nous l'avons déjà vû; n'est-ce pas un prodige que l'Église Anti-chrétienne & idolatre dise pourtant que c'est le propre Corps & le propre Sang de Iesus Christ; & qu'elle adore une oublie ou un morceau de pain, comme le Dieu du Ciel & de la Terre? Ha! nous voyons bien maintenant, que l'idolatrie aveugle les hommes! Dans les Révélations du Prophète Osée Chap. 4. v. 11. le S. Esprit dit que *la paillardise & le vin ôtent l'entendement*; & dans le verset suivant il rapporte cela à l'idolatrie, qui est une *impudicité* spirituelle, & qui *enyvre*, & fait perdre la raison, comme le vin. C'est pourquoi dans l'Apocalypse Chap. 17. v. 2. il est dit que la *Grande Prostituée*, qui est l'Église ido-

Serm. XV.

latre, a enyvré les habitans de la Terre avec le vin de son impudicité, c'est-à-dire, qu'en les plongeant dans l'idolatrie, elle leur a fait perdre la raison, comme le vin la fait perdre aux personnes qui s'enyvrent. Nous voyons aussi dans le Pseaume 115. que le S. Esprit, parlant des idoles, qui ne peuvent ni voir, ni flairer, ni goûter, ni toucher; fait cette imprécation à ceux qui les font, & qui les servent; *qu'ils leur soient faits semblables*, c'est-à-dire, que de même que ces idoles, ils aient des yeux, & qu'ils ne voyent point; qu'ils aient un nez, & qu'ils ne flairent point; qu'ils aient une bouche, & qu'ils ne goûtent point; qu'ils aient des mains, & qu'ils ne touchent point.

En-un-mot le tems de l'abaissement & de la misère de Jesus Christ est passé depuis dix-sept Siècles; & Jesus Christ est maintenant dans le Ciel sur le trône de sa gloire. C'est donc une grande folie de s'imaginer qu'il soit encore sur la Terre en un état plus vil même & plus misérable, que celui où il étoit aux jours de sa chair. Car au moins il avoit alors la forme de l'homme, qui est la plus excellente de toutes les créatures visibles; au moins il pouvoit se mouvoir & marcher,
pour

pour éviter, quand il lui plaisoit, de tomber entre les mains de ses ennemis. Au lieu que l'Eglise idolatre assure qu'il est maintenant renfermé sous les espèces, comme elle parle, d'un morceau de pain ou d'une petite oublie, sans aucune forme, sans aucune apparence, sans pouvoir ni marcher ni se remuer, pour éviter de tomber entre les mains des profanes & des impies; ayant besoin qu'on le porte d'un lieu à un autre, & qu'on l'enferme avec soin dans de petits cabinets, pour empêcher qu'on ne le dérobe, ou qu'il ne soit dévoré par les chiens ou par les rats, ou qu'il ne soit rongé des vers. Ce qui est précisément ce que l'Ecriture nous dit des idoles des Gentils. Comment est-ce que ce Dieu de pâte pourroit délivrer ceux qui l'invoquent; puisqu'il a lui-même besoin que ceux qui l'invoquent, le délivrent de la gueule des chiens & des autres animaux? Ce sont-là les véritables *Dieux de fiente*, dont il est souvent parlé dans le sens mystique des Prophéties de l'Ancien Testament: car on les mange, & ils se corrompent dans le corps, & deviennent de l'ordure, comme les autres viandes; Jesus Christ nous disant en effet sans

Serm. XV.

Serm. XV.

distinction, que tout ce qui entre par la bouche, s'en va au ventre, & qu'il est jetté au lieu secret. Matthieu Chap. 15. v. 17.

Au reste, remarquez, mes chers Frères, que selon l'institution de Jesus Christ, ce Sacrement a deux parties, le pain & le vin. Cependant l'Eglise Anti-chrétienne en a retranché le vin: ce qui est un Sacrilege abominable. Il est vrai qu'elle dit qu'elle reserve la coupe pour le Prêtre qui administre le Sacrement. Mais I. Jesus Christ ne fut-il pas celui qui administra ce Saint Sacrement à ses Disciples, qui étoient alors son Eglise & son petit Troupeau? Cependant reserva-t-il la coupe pour soi? Ne la donna-t-il pas à ses Disciples, & ne leur dit-il pas expressément; *Beuvez-en tous?* Matthieu Chap. 26. v. 27. II. Si ce Sacrement n'étoit pas pour le Peuple, aussi bien que pour les Pasteurs, il ne faudroit lui donner ni le pain ni le vin. Mais puisqu'on reconnoit que ce Sacrement est aussi bien pour le Peuple que pour les Pasteurs, ne faut-il pas que le Peuple y participe en la même forme que Jesus Christ l'a institué? Jesus Christ l'a-t-il institué d'une manière pour les uns, & d'une

au.

autre manière pour les autres ? Ne l'a-t-il pas institué en une seule & même manière pour tous ? III. En effet l'Alliance de Dieu n'est-elle pas aussi bien pour le Peuple que pour les Pasteurs ? Puis donc que dans la I. aux Corinthiens Chap. 11. v. 25. il est dit que *la coupe est la Nouvelle Alliance*, c'est-à-dire, le Sceau de la Nouvelle Alliance ; ne faut-il pas que le Peuple reçoive ce sacré Sceau de l'Alliance de son Dieu & de la remission de ses péchez, aussi bien que les Pasteurs ? IV. Le Peuple n'est-il pas obligé de célébrer la mémoire de la mort de son Sauveur, aussi bien que les Ministres de l'Evangile ? Et puisque dans le même Chap. 11. v. 26. Iesus Christ veut que nous bevions de la Coupe *en mémoire de lui, & pour annoncer sa mort jusqu'à ce qu'il vienne* ; ne faut-il pas que le Peuple reçoive la coupe, aussi bien que le Pain, afin de célébrer la mémoire de la mort sanglante, que son Sauveur a souffert pour lui ? V. Enfin dans le même Chap. 11. v. 23. & suivans Saint Paul, parlant à tous les Corinthiens sans distinction, ne leur ordonne-t-il pas de célébrer ce Saint Sacrement en la même manière que Iesus Christ l'a institué ?

J'ai

Serm. XV.

Serm. XV. *J'ai reçu du Seigneur, leur dit-il, ce que je vous ai aussi baillé. C'est que le Seigneur Iesus, la nuit qu'il fut trahi, prit du pain, & ayant rendu graces, le rompit, & dit, Prénez, mangez; ceci est mon Corps qui est rompu pour vous. De même aussi après le Soupé il prit la coupe, disant; cette coupe est la Nouvelle Alliance en mon Sang: faites ceci, toutes les fois que vous en boirez, en commémoration de moi. Que chacun donc, ajoûte-t-il, dans nôtre Texte, s'examine soi-même, & qu'ainsi il mange de ce pain, & boive de cette coupe. En effet cela n'a-t-il pas été ainsi pratiqué par tous les Chrétiens durant plus de douze cens ans après l'institution de Iesus Christ? Mais l'Ante-christ n'a point de respect pour cette sacrée institution du Fils de Dieu. C'est l'insigne Apostat; dont il est parlé dans le Livre de Daniel Chap. 7. v. 25. & qui s'imagine pouvoir changer le tems & la Loi.*

Voilà, mes chers Frères, qu'elle est la matière du Sacrement de la Cène du Seigneur. Nous avons cru que nous devions insister un peu sur ce sujet, à cause de son importance.

I I.

Voyons maintenant qu'elle est la fin
pour

pour laquelle ce Saint Sacrement a été institué. C'est, comme nous l'avons déjà touché, afin que nous fassions *la Commémoration de Jesus Christ, & que nous annonçons sa mort jusqu'à ce qu'il vienne.*

Serm. XV.

L'Apôtre ne veut pas nous dire par-là, qu'il suffise que nous nous souvenions de Jesus Christ ou de la mort; car les reprouvez & les Démons mêmes s'en souviennent. Mais il veut nous dire que nous devons célébrer la mémoire de la mort, afin de nous en appliquer le fruit. Pour cet effet, mes chers Frères, il faut que nous fassions bien réflexion sur l'excellence de ce Sacrement, qui contient le mystère de la mort de nôtre Sauveur. I. nous devons considérer que le pain qui est rompu dans ce Sacrement, & le vin qui est versé dans la coupe, sont les sacrez Signes & Mémoires de la Chair & du Sang de Jesus Christ, qui ont été offerts en Sacrifice sur la Croix pour l'expiation de nos péchez: & que comme de la bouche du corps nous mangeons ce pain & buvons ce vin, afin qu'ils s'unissent à nos corps, qu'ils les nourrissent, & qu'ils leur conservent la vie animale; il faut aussi que nous méditations bien la mort de nôtre Sauveur, que nous en ruminions bien le mystère dans nos esprits, &

&

Serm. XV.

& que par la foi, qui est la bouche de nos ames, nous recevions Iesus Christ lui-même dans nos cœurs, comme le Sauveur du Monde; afin qu'étans ainsi unis à lui par la foi, nous soyons faits participans de la vie & de l'immortalité, qu'il nous a acquis par son obéissance & par sa mort. Nous devons en même tems considérer que nous sommes tous participans d'un même pain, qui est rompu, & dont les pièces sont distribuées à tous les Fidèles, pour nous marquer que nous sommes tous les membres d'un même Corps, & que nous devons tous être unis par les liens d'une sincère & ardente charité. II. Nous devons considérer que ce Sacrement est en même tems le Sceau de l'Alliance de Dieu, & de la remission de nos péchez; le gage de l'amour de Dieu, de la charité incomphéhensible de Iesus Christ envers nous, & de nôtre redemption éternelle. Et III. nous devons considérer que ce Sacrement est accompagné d'une particulière efficace du S. Esprit; Car quoique nous soyons déjà unis à Iesus Christ par la foi & par le Saint Esprit; lorsque dans la célébration de sa Sainte Cène nous nous unissons plus étroitement à lui par la
foi,

foi, il s'unit lui-même plus étroitement à nous par son Saint Esprit; il scelle dans nos cœurs le pardon de nos péchez; il nous éclaire, nous santifie, & nous fortifie de plus en plus; il donne pour cet effet un nouvel accroissement à nôtre foi, à nôtre espérance, & à nôtre charité; & il remplit nos cœurs d'une consolation & d'une joye inénarrable & glorieuse.

Ce Sacrement a encore été institué, afin qu'en le célébrant nous rendions à Dieu des actions de graces solennelles, pour la grande miséricorde qu'il nous a témoignée, en livrant son propre Fils à la mort pour nôtre Salut; & pour le bienfait inestimable qu'il lui plait encore de nous accorder, en nous le donnant pour la nourriture spirituelle de nos ames: & afin que nous bénissions aussi nôtre Sauveur, de ce qu'il a eu pour nous cette inéfaible charité, que de souffrir en nôtre place une mort cruelle & honteuse; & de ce qu'il daigne encore se donner à nous, comme le Pain de vie, qui doit nous nourrir en l'espérance de la vie éternelle. Dieu, mes chers Frères, ne fait rien que pour sa gloire. C'est pour sa gloire qu'il nous a créés: c'est pour sa gloire qu'il nous a rachetés: c'est

c'est

Serm. XV.

c'est pour sa gloire qu'il nous fait part de ses graces & de ses biens. C'est pourquoi lors qu'il nous comble de ses bienfaits, il veut que nôtre ame l'en bénisse continuellement.

Enfin ce Sacrement a été institué, afin de nous faire souvenir que comme Jesus Christ est mort pour abolir le péché; si nous voulons avoir communion avec lui; il faut aussi que nous mourions au péché, & que nous resuscitions en une vie nouvelle, pure, sainte, & agréable à Dieu. Ceux qui se contentent de faire profession de la Vérité, & qui ne vivent pas selon la sainteté de l'Évangile, n'ont aucune part au Salut de Jesus Christ. Il nous proteste avec une espèce de serment, qu'il faut que nous naissions de nouveau, si nous voulons entrer dans le Royaume de Dieu: & l'Apôtre nous dit aussi que sans la sanctification personne ne verra le Seigneur. Il faut donc que nous renoncions à nous-mêmes, & à toutes nos mauvaises habitudes. Il faut que nous devenions de nouvelles créatures; que nous devenions semblables aux petits enfans en innocence & en sainteté. Le véritable Peuple de Dieu est la *Sacrificature Royale & la Nation Sainte*. I. Pierre Chap. 2. v. 9.
C'est

C'est pourquoi les mondains, les impudiques, les yvrognes, les gourmands, les injustes, les profanes, les renieurs, les blasphémateurs, & généralement tous ceux qui perséverent dans leurs péchez, ne doivent pas se venter d'être Chrétiens. Ce sont des Hypocrites, qui font profession de connoître Dieu, & qui le renient par leurs œuvres & par leurs paroles. Ces gens-là sont l'yvraïe qui se trouve parmi le bon grain. La foi sans les œuvres est morte : c'est une fausse foi. La vraie foi est *opérante par la charité*, c'est-à-dire, elle produit nécessairement les bonnes œuvres ; parce qu'elle est inséparable de l'amour de Dieu & du prochain. C'est un bon arbre qui produit nécessairement du bon fruit.

III.

Après avoir considéré la matière & la fin de la Cène du Seigneur, il faut voir quel est le mal-heur de ceux qui la profanent. *Quiconque, dit l'Apôtre, mangera de ce pain, ou boira de la coupe du Seigneur indignement, sera coupable du Corps & du Sang du Seigneur. Celui, ajoute-t-il,*
III. Partie. C qui

Serm. XV.

qui en mange & qui en boit indigne-
ment, mange & boit sa condamna-
tion, ne discernant point le Corps du
Seigneur.

Nous voyons ici, mes chers Frères, que ceux qui ne sont pas dans de saintes dispositions lors qu'ils s'approchent de la Table du Seigneur, y trouvent leur condamnation, au lieu d'y recevoir le Sceau & le gage de leur Salut. En violant le respect qu'ils doivent à leur Sauveur, ils se privent de sa grace, & ils demeurent assujettis à la mort & à la malédiction éternelle, dont leurs péchez les ont rendus dignes. Ils aggravent même leur condamnation par cette horrible impiété.

Ces profanes reçoivent bien le pain qui représente le Seigneur; mais ils ne reçoivent pas le Pain qui est le Seigneur. Ils n'ont aucune Communion avec lui. Ce sont les Sarmens mystiques, qui ne sont pas attachés au *Sep*; qui est Jesus Christ; & qui sont destinés aux flammes éternelles de l'Enfer. Etant séparés de Jesus Christ, ils tombent entre les mains du Démon. Ils sont comme Judas qui eut bien l'honneur de souper avec Jesus Christ, mais qui n'en fut pas plus heureux;

reux;

reux; car son impiété fut cause qu'avec le morceau qu'il receut de la main de Jesus Christ, le Démon entra en lui, & le fit périr malheureusement.

Jesus Christ, mes chers Frères, n'est pas un simple homme. Il est aussi Dieu béni éternellement avec le Père & le Saint Esprit; & en cette qualité de Dieu il est jaloux de sa gloire; & il ne manque pas de venger sévèrement les outrages qui lui sont faits. S'il est un Agneau, il est aussi un Lion. S'il est plein de compassion envers les pécheurs repentans & humiliez; il est un feu consumant pour dévorer les profanes & les impies.

Mais s'il est vrai que le Corps & le Sang de Jesus Christ ne soient pas réellement dans la Sainte Cène, comment se peut-il faire, me direz-vous, que ceux qui participent indignement à ce Sacrement, *se rendent coupables du Corps & du Sang du Seigneur*, comme dit ici l'Apôtre?

C'est, mes chers Frères, que ceux qui ne reçoivent pas avec de saintes dispositions, les sacrez Signes & Mémoires du Corps & du Sang du Seigneur, les Sceaux de la Nouvelle Alliance, qui est fondée sur sa mort; & les gages du Salut qu'il nous a acquis

par le Sacrifice de son Corps & par l'effusion de son Sang ; violent le respect qui est dû à sa Souveraine Majesté : comme un Sujet rebelle, qui fouleroit aux piez les armes de son Souverain, feroit un sanglant outrage à son Prince : ou pour mieux dire, comme un Sujet criminel, qui fouleroit aux piez les Sceaux de la grace ; que son Prince auroit la bonté de lui offrir, commettrait un crime énorme, & se rendroit indigne de la Clemence de son Souverain, & très-digne au contraire du Supplice le plus rigoureux. C'est dans ce sens que dans l'Épître aux Hébreux Chap. 10. vers. 29. l'Apôtre, parlant de ceux qui péchent volontairement après avoir reçu la connoissance de la Vérité, dit *qu'ils foulent aux piez le Fils de Dieu, & qu'ils tiennent pour une chose profane le Sang de l'Alliance.* Ils ne foulent pas réellement Jesus Christ aux piez, & ils ne profanent pas réellement son Sang : mais par le mépris qu'ils témoignent pour sa grace, ils lui font autant d'outrage, que s'ils le fouloient aux piez, & qu'ils profanassent réellement son précieux Sang. *Quiconque, dit maintenant Saint Paul, mangera de ce*

pain

pain, ou boira de la coupe du Seigneur indignement, sera coupable du Corps & du Sang du Seigneur. Celui, dit-il encore, qui en mange & qui en boit indignement, mange & boit sa condamnation, ne discernant point le Corps du Seigneur, c'est-à-dire, ne témoignant pas le respect, avec lequel on doit recevoir les sacrez Signes de son Corps, qui a été crucifié pour nôtre Salut, les sacrez Mémoires de la mort qu'il a souffert en nôtre place, & les Sceaux de la grace qu'il nous a mérité par sa Passion.

I V.

Voyons donc quelle est la sainte précaution, avec laquelle on doit se préparer à participer à la Cène du Seigneur. *Que chacun, dit maintenant Saint Paul, s'examine soi-même; & qu'ainsi il mange de ce pain & boive de cette coupe.* Cela veut dire, mes chers Frères, que chacun doit bien examiner quelle est la conduite qu'il a tenu depuis qu'il est au Monde; afin de bien reconnoître sa misère. Tous les hommes sans distinction sont de grands pécheurs. Nous offen-

Serm. XV.

pensées, ou par nos paroles, ou par nos actions. Nous ne faisons pas le bien que nous devrions faire, & nous faisons au contraire le mal que nous ne devrions pas faire.

Nous avons tous été conçus dans le péché, & échaufez dans l'iniquité. Comme nous sommes venus au Monde dans la corruption, on ne remarque aussi en nous que corruption durant tout le cours de nôtre vie. Lors que nous sommes dans l'enfance, il n'y a en nous que malice, que folie, & que perversité: lors que nous sommes dans la jeunesse, on ne voit en nous que déreglement: & lors que nous avançons dans l'âge, au lieu de nous détacher du Monde, nous y jettons de plus profondes racines. *Comment l'homme mortel se justifiera-t-il envers le Dieu Fort?* dit Job dans le Livre de sa Patience Chap. 9. v. 2. & 3. *s'il veut plaider avec lui, de mille articles il ne répondra pas à un seul. Seigneur,* dit le Roi-Prophète dans le Pleaume 143. *n'entre point en jugement avec ton Serviteur: car nul vivant ne sera justifié devant toi. O Eternel,* lui dit-il encore dans le Pleaume 130. *si tu prens garde aux iniquitez, Seigneur, qui est-ce qui subsistera? Mais il y a pardon par devers toi, afin que tu sois craint.*

craint.

*crain*t. Toutes nos justices, mes chers Frères, sont devant Dieu comme le drapeau souillé. Plus sont grandes les graces que nous avons reçu de Dieu, plus est grand le compte que nous devons lui en rendre : car il sera le plus redemandé à celui qui aura le plus reçu. Helas! qui est celui qui fait valoir, comme il faut, le talent qui lui a été commis? Seigneur, dit David, purge-moi des fautes cachées. *Bien-heureux sont ceux*, dit Jesus Christ dans le Chap. 5. de Saint Matthieu, *qui ont faim & soif de justice: car ils seront rassasiez*, c'est-à-dire, bien-heureux sont ceux qui se reconnoissans vuides de justice, ont tout leur recours à la grace & à la justice de leur Sauveur; car elle leur sera imputée, afin qu'elle les justifie devant Dieu. *Je ne suis pas venu*, dit-il encore, *appeller à la repentance les justes, mais les pécheurs.* Il veut nous apprendre par-là, que sa grace n'est pas pour ceux qui se croient justes, comme ce Pharisien orgueilleux, dont il est parlé dans l'Évangile, & qui étaloit sa prétenduë justice devant Dieu, mais pour ceux qui se reconnoissent de grands pécheurs, comme ce pauvre Péager; qui n'osoit pas élever les yeux vers le Ciel, & qui se tenant loin, se frapoit

le sein, & disoit; *O Dieu, sois appaisé envers moi, qui suis pécheur.*

En-un-mot on ne peut avoir part au Salut que par la repentance & par la foi. C'est pourquoi il faut que ceux qui veulent se sauver, reconnoissent leur propre misère; qu'ils aient une sainte horreur pour leurs péchez; qu'ils y renoncent entièrement; qu'ils cessent de faire le mal; que désormais ils fassent le bien; que cependant ils s'humilient devant Dieu; qu'ils s'anéantissent sous ses yeux; qu'ils implorent sa Miséricorde; qu'ils embrassent leur Sauveur par une ferme & vive foi, désirans ardemment d'être lavez dans son Sang, & d'être revêtus de sa justice; & qu'ils demandent sans cesse à Dieu le salutaire secours de son S. Esprit, afin que désormais il les fasse marcher constamment dans ses saintes voyes: car c'est-là l'unique moyen d'être sauvé. *Toutes les fois, dit maintenant l'Apôtre, que vous mangerez de ce pain, & que vous boirez de cette coupe, vous annoncerez la mort du Seigneur jusques à ce qu'il vienne. C'est pourquoi quiconque mangera de ce pain; ou boira de la coupe du Seigneur indignement sera coupable*

ble du Corps & du Sang du Seigneur. *Serm. XV.*
Que chacun donc s'examine
soi-même, & qu'ainsi il mange de
ce pain, & boive de cette coupe.
Car celui qui en mange & qui en
boit indignement, mange & boit sa con-
damnation, ne discernant point le Corps
du Seigneur.

Ce que nous venons de dire suffit
pour l'intelligence de ces paroles. Il faut
maintenant que nous appliquions d'une
façon plus particulière à nôtre usage,
les choses que vous venez d'entendre.

Prémièrement nous devons avoir de
l'horreur pour l'infidélité de l'Eglise
Romaine & Anti-chrétienne, qui d'un
Sacrement, que Jesus Christ a insti-
tué pour nôtre Salut, a fait une ido-
le abominable, pour faire périr les
hommes. Nous devons aussi regarder
avec horreur, le Sacrilege qu'elle a
commis, en violant la sacrée forme,
dans laquelle Jesus Christ a institué sa
Sainte Cène, & en défigurant même
entièrement, comme elle a fait, ce
sacré mystère.

Secondement, puisque par un pur
effet de la Miséricorde de nôtre Dieu,
nous sommes maintenant assemblez
dans ce désert, pour célébrer la mémoi-
te de la mort de nôtre Sauveur, & pour

Serm. XV.

nous en appliquer le fruit, en participant à la Sainte Cène; nous devons bien faire réflexion sur l'excellence de cette grace. Le Pain & le Vin, que nous recevons à la Table du Seigneur, ne sont pas des viandes communes que l'on puisse toucher avec des mains impures & profanes. Ce sont des viandes sacrées, que Dieu ne donne qu'à ses Fidèles, qui sont ses Enfants. Nous avons vû que ce sont les sacrez Signes & Mémoires du Corps & du Sang de Jesus Christ, qui ont été offerts à Dieu en Sacrifice sur la Croix, pour nôtre rédemption éternelle: que ce sont les Sceaux de l'Alliance que Dieu a daigné traiter avec nous, & de la remission de nos péchez: que ce sont les gages de l'amour de ce Grand Dieu, de la Charité de nôtre Sauveur envers nous, & du Salut qu'il nous a acquis par sa mort: & qui, si nous y participons dignement, ces sacrez Signes & Mémoires, ces Sceaux & ces gages de nôtre Salut, seront accompagnés d'une particulière efficace du Saint Esprit, par lequel Jesus Christ lui-même s'unissant étroitement à nous, & habitant en nous, nous remplira de ses lumières, nous rendra participans de sa sainteté, nous consolera, nous for-

for-

fortifiera, & nous nourrira dans l'esperance de la vie éternelle & bienheureuse.

C'est pourquoy, mes chers Frères, nous devons approcher de la Table du Seigneur avec une crainte & un tremblement religieux; de peur que si nous en approchions indignement, nous n'y trouvaissions nôtre propre condamnation. Pour cét effet nous devons bien nous examiner nous-mêmes: nous devons rappeler le souvenir de la conduite que nous avons tenuë depuis que nous sommes au Monde. Nous devons sentir nos misères, nous devons lamenter & pleurer en la présence du Seigneur. *Si nous disons que nous n'avons point de péché,* dit Saint Jean dans le Chap. i. de sa i. Epitre Catholique, *nous nous seduisons nous-mêmes, & la vérité n'est point en nous. Si nous confessons nos péchez, il est Fidèle & Juste, pour nous pardonner nos péchez & nous netoyer de toute iniquité. Celui qui cache ses transgressions, dit Saint Jean dans le Chap. 28. du Livre des Proverbes, ne prospérera point: mais celui qui les confesse & les delaisse, obtiendra misericorde. Je t'ai fait connoître mon péché,* dit David à ce Grand Dieu dans le Pseaume 32. *& je n'ai point*

point

Serm. XV.

point caché mon iniquité: j'ai dit; je ferai confession de mes transgressions à l'Eternel, & tu as ôté la peine de mon péché. C'est pourquoi tout bien-aimé de toi te suppliera au tems qu'on te trouve; de sorte qu'en un déluge de grosses eaux elles ne parviendront point jusques à lui.

Souvenons-nous, mes chers Frères, que Dieu resiste aux orgueilleux, mais qu'il fait grace aux humbles. Humilions-nous donc sous la puissante main de Dieu, afin qu'il nous élève lors qu'il en sera tems. Si nous n'étions pas de grands pécheurs, il ne nous auroit pas accablez, comme il a fait, de ses jugemens les plus terribles. Il nous a privez des témoignages de son amour, parce que nous nous en étions rendus indignes: & sa colére est toujours embrasée contre nous, parce que nôtre repentance n'est pas telle qu'elle devrait être. Il faut donc, mes chers Frères, que nous épluchions bien nos voyes, & que nous retournions à l'Eternel nôtre Dieu, si nous voulons qu'il nous fasse miséricorde, & qu'il mette fin à nos misères & à nos désolations. Il faut que nous nous détachions du Monde, que nous renoncions à nous-mêmes & à toutes nos mauvaises ha-

habitudes, que nous soyons entièrement renouvellez, que desormais nous portions l'image de nôtre Dieu, qui consiste dans la justice & dans la sainteté, & que nous ayons toujours sa crainte devant les yeux. Cependant il faut que dans le sentiment de nôtre misère & de nôtre indignité, nous nous abattions au pié de son trône, & que nous implorions sans cesse sa Miséricorde, & la grace de Iesus Christ nôtre Sauveur.

Vos péchez, mes chers Frères, sont grands & abominables devant Dieu; vous vous étiez revoltez contre le Dieu Vivant; vous étiez sortis de son Alliance & de la Communion de son cher Fils nôtre Sauveur; & vous étiez entrez dans l'Alliance de Satan, & dans la mal-heureuse Communion de l'Antechrist son Grand Ministre. Vous vous étiez souillez dans les abominations de Babylone, qui dans le Chap. 18. de l'Apocalypse est appelée *l'Habitation des Démons, le repaire de tout esprit immonde, & la retraite de tout Oiseau immonde & exécration.* Mais lorsque vous étiez sur le bord de l'Abîme, Dieu vous a rappelés à soi, & il vous rappelle encore par un effet de sa grande Miséricorde. *Sortez de Babylone, mon Peuple, vous crie-t-il main-*

7

main-

Serm. XV maintenant; afin que vous ne participiez point à ses péchez, & que vous ne receviez pas de ses playes. Retournez donc à vôtre Dieu, mes chers Frères, puisqu'il daigne encore vous tendre les bras, & vous ouvrir le trésor de sa Miséricorde & de sa Grace.

Nous sommes tous de grands pécheurs; nous nous sommes tous rendus dignes de la mort & de la malédiction éternelle: mais pourvû que nous delaiissions nôtre mauvais train, que nous cessions de faire le mal, que nous fassions desormais le bien, & que nous ayons tout nôtre recours à la Miséricorde de nôtre Dieu, & à la Grace de nôtre Sauveur, désirans ardemment d'être lavés dans son Sang, d'être revêtus de sa justice, & d'être remplis des graces & des consolations de son Saint Esprit; ne doutons point, mes chers Frères, qu'il ne nous fasse miséricorde. *Je suis Vivant*, nous dit ce bon Dieu dans le Chap. 33. d'Ezechiel, *que je ne prens point plaisir à la mort du pécheur, mais à ce qu'il se détourne de son train & qu'il vive. Detournez - vous, ajoûte-t-il, detournez - vous de vôtre mauvais train: & pourquoi mourriez-vous, ô Maison d'Israel?*

Si

Si nos péchez s'élevent au dessus de nos têtes, comme de hautes montagnes, sa grace sera comme un déluge pour les couvrir. S'ils sont comme le cramoisi, il les blanchira comme la neige; & s'ils sont rouges comme le vermillon, ils les rendra blancs comme la laine. Écoutons, mes chers Frères, avec quelle charité nôtre Sauveur nous appelle à foi dans l'Évangile: *Venez à moi, nous crie-t-il, vous tous qui êtes travaillez & chargez, & je vous soulagerai.* Voila toute la dignité qu'il requiert en nous, c'est que nous sentions bien nôtre misère; que nous reconnoissions bien la grandeur & l'énormité de nos péchez; que nous en ayons une sainte horreur; que nous gémissions sous leur poids; que nous désirions ardemment d'en être délivrez; & que nous cherchions en lui tout nôtre Salut. *Allons donc avec assurance au trône de la grace, pour obtenir miséricorde, & pour être secourus dans tous nos besoins.*

Mais en même tems, mes chers Frères, nous devons rendre à Dieu des actions de graces solennelles, pour cette grande miséricorde qu'il a fait paroître envers nous, en livrant son propre Fils à la mort pour nôtre

Sa-

Salut ; & pour la grace qu'il nous fait encore, en nous le donnant pour la nourriture spirituelle de nos ames. Bénissons aussi nôtre Sauveur, de ce qu'il a bien voulu souffrir pour nous, une mort cruelle & maudite ; & de ce qu'il lui plait encore de nous donner les Sceaux de sa grace, & de vouloir s'unir à nous, & habiter en nous par son Esprit ; afin de nous rendre participans de la vie & de l'immortalité bien-heureuse. *Que nôtre ame bénisse donc l'Eternel, avec le Roi-Prophète dans le Pseaume 103. & que tout ce qui est au dedans de nous bénisse le Nom de sa sainteté. Que nôtre ame bénisse l'Eternel, & qu'elle n'oublie aucun de tous ses bien faits. Car c'est lui qui pardonne toutes nos iniquitez, & qui nous guérit de toutes nos infirmitéz ; qui délivre nôtre vie de la fosse, & qui nous couronne de gratuité & de compassions ; qui rassasie nôtre bouche de biens, & qui renouvelle nôtre jeunesse comme celle de l'aigle.*

Enfin, mes chers Frères, si nous sommes dans les saintes dispositions où nous devons être, pour participer dignement à la Table du Seigneur ; si nôtre repentance est sincère, & que nôtre foi soit véritable ; il faut que de-
for-

formais nous le fassions paroître par la
sainteté de nôtre vie, par nôtre zèle,
& par nôtre piété. Il faut que nous
fissions un vœu solennel à nôtre Dieu,
de lui être desormais fidèles, de le
craindre, de l'aimer, d'obéir à ses saints
Commandemens, de confesser son
Saint Nom, & de lui donner gloire
jusqu'au dernier moment de nôtre vie:
afin qu'après que nous aurons vécu
en sa crainte, nous mourions un jour
en sa grace, & que nous soyons éter-
nellement participans de sa gloire.
Ainsi soit-il. Or à ce Grand Dieu,
Père, Fils, & Saint Esprit, un seul
Dieu bénit éternellement, soit hon-
neur & gloire aux Siècles des Siècles.
Amen.

Serm. XV.

*Prononcé en divers lieux dans les déserts
les 25. Decembre 1689. 7. May & 25. De-
cembre 1690. 15. Janvier, 13. May, & 3.
Jun. 1691. 3. Decembre 1692. & 3. May
1693.*

A V E R T I S S E M E N T.

APrès la lecture de la Lyturgie, c'est à dire, après la Prière ordinaire, & la lecture de l'exhortation imprimée, qui est adressée à tous les Fidèles de considérer en quelle manière Jesus Christ a institué sa S. Cène; & après une exhortation plus particulière, que l'Auteur étoit obligé d'adresser sur ce sujet au Peuple, & qui avoit un rapport plus particulier au mal-heur qui étoit arrivé à ce même Peuple, d'abjurer la Vérité & de fléchir les genoux devant les idoles; lorsque l'Auteur étoit ensuite devant la Table du Seigneur, il faisoit encore une Prière pour bénir, le Pain & le Vin de la Sainte Cène. Sur quoi il y a plusieurs considérations à faire. La I. que s'étant passé un grand intervalle depuis la lecture de la Prière Ecclesiastique jusques à l'administration du Sacrement, il n'y avoit point d'inconvenient de faire une seconde Prière sur ce sujet. La II. que l'Ecriture nous disant même, que Jesus prit le pain, & qu'ayant rendu graces, il le rompit; Matthieu 26. 26. & Saint Paul disant aussi; La Coupe de bénédiction, que nous bénissons; 1. Corinth. 10. 16. il ne pouvoit pas non plus y avoir de l'inconvenient à bénir expressément le Pain & le Vin, qui devoient être employez dans la Sainte Cène; comme il se pratique à Rotterdam; & en d'autres lieux. La III. que puisque les Pasteurs de France, après la lecture de la Lyturgie, lors qu'ils étoient devant la Table du Seigneur, la bénissoient encore par une Prière à voix basse; l'Auteur considéroit
que

Avertissement.

51

que cette Prière de bénédiction étant faite à voix haute, toute l'Eglise en recevroit plus d'édification. La IV. que cela étoit d'autant plus nécessaire, que le Peuple qui étoit reçu à la Sainte Cène par son Ministère étant tombé dans une grande faute, on ne pouvoit le préparer avec trop de soin à s'approcher de la Table du Seigneur. Et la V. que dans le tems d'une persécution & d'une désolation extraordinaire, la piété étant extraordinairement enflammée, à cause que les Fidèles ont toujours la mort devant les yeux, & qu'ils sentent d'une façon extraordinaire leur propre misère; on ne se renferme pas alors dans les Prières ordinaires, comme on le voit tous les jours dans les Saintes Assemblées qui se font maintenant en France. Et c'est pour cela aussi qu'on y prie toujours à genoux, quoiqu'on y communie debout. Au reste, on n'a pas cru devoir supprimer cette Prière, puisqu'elle peut servir à faire connoître quelle est la piété; avec laquelle on sert Dieu dans les Saintes Assemblées qui se font maintenant en France, & contre lesquelles les ennemis de la Vérité ont proféré tant de calomnies. Ce qui pourtant n'empêche pas qu'on ne doive se conformer à la coutume qui est établie dans chaque Eglise; lors qu'elle n'est pas contraire à la Parole de Dieu.

A 2

PRIE.



P R I E R E

Que l'Auteur prononçoit en France pour bénir le Pain & le Vin de la Cène du Seigneur.

SEigneur nôtre bon Dieu & nôtre bon Père Céleste, nous te bénissons du plus profond de nos cœurs, de ce qu'il t'a plû de livrer ton cher Fils à la mort pour nôtre Salut, & de ce qu'il te plait encore de nous le donner maintenant pour la nourriture spirituelle de nos ames. Nous te prions donc, ô nôtre bon Dieu, de bénir toi-même & santifier ce Pain & ce Vin, qui doivent être les sacrez Signes & Mémoires du Corps & du Sang de nôtre Sauveur, lesquels t'ont été offerts en Sacrifice sur la Croix pour nôtre redemption éternelle; & qui doivent être aussi en même tems les Sceaux de ton Alliance & de la remission de nos péchez, les gages de ton amour infini, de la charité incom-
pré-

préhensible de nôtre Sauveur envers nous, & du Salut qu'il nous a acquis par son obéissance & par sa mort. Qu'il te plaise, ô nôtre bon Dieu d'accompagner ces sacrez Symboles, ces Sceaux & ces Gages de nôtre Salut, d'une particulière efficace de ton Saint Esprit, afin que ce Divin Esprit nous unisse étroitement à nôtre Sauveur & à toi; qu'il scelle dans nos cœurs le pardon de tous nos péchez; & qu'il avance continuellement nôtre sanctification, en donnant un nouvel accroissement à nôtre foi, à nôtre espérance, & à nôtre charité. Donne-nous toi-même, Seigneur, toutes les saintes dispositions qui nous sont nécessaires, pour nous approcher dignement de ta sainte Table. Donne-nous une sincère repentance de tous nos péchez, & une ferme & vive foi en ta Miséricorde & en la grace de Jesus Christ nôtre Sauveur. Donne-nous cét esprit contrit, ce cœur contrit & brisé; dont le Sacrifice est si agréable à tes yeux. Et en même tems, ô nôtre bon Dieu, lave nous de tous nos péchez dans le précieux Sang de cét Agneau sans tache & sans souilleure, qui ôte le péché du Monde; revets-nous de sa justice & de son innocence; afin que

tant de péchez; que nous avons tous commis contre toi, & qui ont irrité le yeux de ta gloire, ne viennent jamais en ta présence pour nous condamner; & que tu nous regardes au contraire desormais comme les objets de ton amour & de tes bénédictions les plus précieuses. Seigneur Jesus, nous te bénissons aussi de toute nôtre ame, de ce que tu as eu pour nous, pauvres & misérables pécheurs, cette immense charité, que de vouloir souffrir pour nous une mort cruelle & honteuse; & de ce que tu daignes encore te donner à nous comme le Pain de vie, qui doit nous nourrir en l'espérance de la vie éternelle. Nous te prions, ô nôtre bon Sauveur, de sanctifier toi-même nos cœurs, afin qu'il te plaise d'y habiter éternellement par ton Saint Esprit, de vivre toi-même en nous par ce Divin Esprit, de nous remplir de tes graces & de tes consolations, de nous faire marcher constamment dans tes saintes voyes, & de nous rendre un jour participans de ta gloire & de ta félicité Céleste. Or à toi, Père, Fils, & Saint Esprit, un seul Dieu béni éternellement, soit honneur & gloire, louange & actions de graces d'éternité en éternité. Amen.

L A